



Organisation des Nations Unies, 21 juillet 2006 -- Plus de 130 fonctionnaires du Gouvernement libérien ont participé à l'atelier de formation qui s'est tenu à Monrovia du 10 au 14 juillet. Cet atelier a abouti à l'ébauche de plans d'action concernant la mise en application des obligations liées à un large éventail de traités dans les domaines du commerce, du transport, du crime transnational organisé, du terrorisme international, de la corruption et du blanchiment d'argent, des droits de l'homme et du droit humanitaire.

L'atelier, dont le Ministère des affaires étrangères du Liberia était également l'hôte, avec le soutien des Nations Unies et de la Banque mondiale, a vu la participation de fonctionnaires de la majorité des ministères concernés, du parlement, des organismes responsables du maintien de l'ordre et des membres de la société civile.

Les participants ont été formés à la mise en application au niveau interne des obligations liées aux traités dans leur domaine respectif. L'atelier a également permis de prendre la mesure des défis variés auxquels le Liberia doit faire face, dans le cadre de l'application de ses obligations liées aux traités. En effet, les défis ne sont pas seulement juridiques et politiques, mais aussi logistiques et matériels. La plupart des ministères du Gouvernement ont été détruits durant la guerre civile, d'où la nécessité pour les fonctionnaires d'avoir des éléments essentiels comme la documentation, l'accès à l'information et l'équipement basic de travail qui font défaut pour pouvoir appliquer les plans d'action.

C'est ainsi que des plans d'action détaillés abordant ces enjeux et des étapes concrètes devant permettre l'application des obligations liées aux traités ont été élaborés par les participants libériens et devront être mis en pratique en coopération avec les experts formateurs, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et la Mission des Nations Unies au Liberia (MINUL).

Les experts formateurs qui ont animé l'atelier sont issus de la Section des traités et de la Division du droit commercial international (DDCI) du Bureau des affaires juridiques des Nations Unies, du bureau du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, du Bureau Régional pour l'Afrique de l'Ouest et Centrale du Bureau du contrôle des drogues et de la prévention du crime des Nations Unies, et du Comité international de la Croix-Rouge.

A la suite de la clôture de l'atelier le 14 juillet, le Ministre des affaires étrangères, George Wallace, a rencontré les experts formateurs et d'autres fonctionnaires des Nations Unies pour leur adresser ses remerciements pour cet atelier et pour discuter des futures étapes pour le renforcement de ce partenariat. M Wallace a également réitéré le plein engagement du Gouvernement du Liberia en vu d'honorer ses obligations liées aux traités.